

Décision

Générale

colonial

Décision n° no 562, du 23 août 1941, portant licenciement du nommé Mohamed Youssouf, planton stagiaire du Service de l'enseignement, pour absence illégale

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 août 1941

Numéro JO
n° 537 du 31/08/1941

Date du numéro
31 août 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la décision n° 6.204 du 4 avril 19441 nommant Mohamed Youssouf planton stagiaire au Service de l'enseignement,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Le nommé Mohamed Youssouf, planton stagiaire du Service de l'enseignement est licencié pour compter du 9 août 1941, pour absence illégale, Art. 2, — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.